

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

**Séance du 5 juin 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 28 mai 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIBON, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESTASTEREYRES, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusés représentés : MM. Lilian GAILLARDET, Michel MALBET et Philippe PECASTAINGS ont donné respectivement pouvoir à MM. Raymond POUYANNÉ, Jean Yves BUSSIRON et Bernard SALLABERRY.

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

**Objet** : **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves**

Le Maire rappelle à l'assemblée que Mesdames Monique HOURCAU, cantinière scolaire et Marianne VAYNE, directrice de l'école, feront valoir leurs droits à la retraite à la fin de l'année scolaire.

Il informe ses collègues que l'Association des Parents d'Elèves propose à la Commune de s'associer avec elle afin d'offrir un cadeau commun, à chacune de ces deux personnes.

Le Maire demande en conséquence à ses collègues d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association des Parents d'Elèves et d'en fixer le montant.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir largement délibéré,

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de huit cents euros à l'Association des Parents d'Elèves de GUICHE.

Fait et délibéré à GUICHE, le 5 juin 2019

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le .....

Affiché le **17 JUIN 2019** .....